

Discours d'Accueil
2^{ème} Rencontres du Réseau des Acteurs de la Biodiversité

Vendredi 27 Janvier 2012
Salle Regain à Sorgues

Mesdames,
Messieurs,

Merci d'avoir choisi notre territoire pour tenir vos 2^{ème} rencontres et bienvenue à Sorgues.

Néanmoins, je crois que le choix du territoire de la CCPRO correspond aux thématiques et problématiques qui sont les vôtres.

En effet, la Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze porte en son nom l'identité de son territoire et notamment le rôle structurant d'un fleuve roi : le Rhône et d'une rivière torrentielle : l'Ouvèze, sans oublier bien évidemment les nombreuses sorgues qui irriguent le territoire.

« Un fleuve est un personnage, avec ses rages et ses amours, sa force, son dieu hasard, ses maladies, sa faim d'aventure » écrivait Giono.

Nous qui sommes riverains de ce fleuve, de cette rivière et de ces sorgues, nous en connaissons la fougue et la torpeur.

Ils façonnent nos paysages, structurent nos territoires, influent sur notre climat, forgent le caractère des populations.

La présence forte de ces cours d'eaux et notamment du Rhône a constitué et constitue encore le « ciment » de l'intercommunalité.

C'est pourquoi la CCPRO s'est engagée tout naturellement avec ses partenaires dont l'ASA de la Meyne, la Compagnie Nationale du Rhône et les communes du bassin versant dans une démarche de gestion globale et cohérente de la Meyne et des annexes du Rhône, milieu aquatique atypique en Vaucluse, qui s'est concrétisée par la réalisation d'un contrat de rivière : le Contrat de Rivière de la Meyne et des annexes du Rhône.

Le succès du contrat précédent, le 1^{er} signé dans la Région, atteste de l'intérêt, de la prise de conscience et de l'implication de tous les signataires et partenaires. Son bilan était très satisfaisant, cela est notamment dû à la complémentarité tant au niveau des compétences que des territoires.

C'est pourquoi le comité a décidé de poursuivre la démarche par l'élaboration d'un second Contrat de Rivière, complété par l'élaboration d'un Plan d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI).

L'année 2010 a permis à la CCPRO, qui assure le suivi administratif pour l'ensemble des partenaires, de procéder aux différentes démarches nécessaires : élaboration d'un cahier des charges, demande de subvention, consultation des entreprises, analyse des offres et choix du prestataire. Elles ont abouti à retenir le bureau d'étude Safège.

2010 a également vu la poursuite des opérations engagées dans le cadre du 1^{er} contrat, telles que :

- l'aménagement des bassins de rétention à Orange (ASA de la Meyne)
- l'enlèvement de la jussie dans la lône de Caderousse, à Caderousse (CNR)
- la réalisation de la prise d'eau du Rhône, à Châteauneuf du Pape (CNR)
- la restauration et la valorisation du Bras des Arméniers, à Châteauneuf du Pape et à Sorgues (CNR et CCPRO)
- les acquisitions foncières du bassin de rétention de Vaudieu à Châteauneuf du Pape (CCPRO)

Le 5 mai 2011, à la salle Pierre Cuer à Caderousse, s'est tenue la réunion de lancement du 2^{ème} Contrat de Rivière et du Plan d'actions pour la prévention des inondation de la Meyne et des annexes du Rhône, en présence de nombreux élus, partenaires institutionnels, associations locales et techniciens concernés par la démarche.

Ce comité de rivière a permis de fixer les bases, la méthode et le planning de réalisation de ces deux démarches complémentaires. L'élaboration du 2^{ème} contrat de rivière et du plan d'actions pour la prévention des inondations est prévu sur les 18 prochains mois, avec une signature 1^{er} semestre 2013 et une mise en œuvre sur la période 2013/2018.

Les différents objectifs retenus dans le cadre de ces contrats, l'objectif 2, axe 1 concerne plus précisément les travaux qui vous occupent aujourd'hui.

Il s'agit de :

- Restaurer et valoriser les milieux aquatiques et les milieux terrestres associés, avec :
 - Axe 1 : la réhabilitation du fonctionnement du système, restauration des milieux aquatiques et préservation des milieux naturels,
 - Axe 2 : le développement des activités de loisirs autour des milieux aquatiques et des milieux terrestres associés

Au-delà des engagements de principe, la CCPRO s'engage financièrement dans ces opérations.

Opération réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la CCPRO :

Connaissance :

- Inventaire des zones humides présentes au sein des annexes du Rhône (2006 / 1^{er} inventaire réalisée en Vaucluse)

Travaux :

- Modification du pont busé des Arméniers (2000 / 330 000 € HT)
- Nettoyage de lit, des berges et des abords du Bras des Arméniers (2005 / 61 000 € HT)

Sensibilisation :

- Création d'un sentier de découverte du patrimoine naturel sur l'île de l'oïselay (sentier botanique avec panneaux d'information et de sensibilisation (2008 / 23 000 € HT)

Opération réalisée par la CNR avec participation financière de la CCPRO (en général 5%, 10% pour les opérations de lutte contre les espèces envahissantes) :

Travaux réalisés :

- Création d'une rivière artificielle (passe à poisson) au niveau du radier aval (1999 / 320 000 € HT)
- Restauration de la Lône de Caderousse et suivi écologique (2000 et 2001 à 2004 / 1 300 000 € HT et 80 000 € HT)
- Traitement des sédiments du plan d'eau du Revestidou (2003 à 2007 / 335 000 € HT)
- Modification du seuil de l'islon Saint Luc (2003 à 2006 / 50 000 € HT)

Travaux en cours :

- Lutte contre les espèces envahissantes : jussie (depuis 2004 jusqu'en 2013 / 380 000 € HT)

Travaux programmés :

- Création d'une prise d'eau dans le Rhône au droit du Bras des Arméniers (2012, les travaux ont débutés / de l'ordre de 1 000 000 € HT)
- Restauration du Bras des Arméniers au droit de l'islon Saint Luc (2013 travaux, étude et dossier réglementaire en cours / de l'ordre de 1 000 000 € HT)

Voilà, mesdames, messieurs, rapidement dressées les actions conduites par la CCPRO.

Elles témoignent de l'intérêt réel et constant que nous portons à la préservation, l'amélioration et la valorisation de ces milieux. Conscients que nous sommes de l'interdépendance qui unit ce milieu et ces riverains tant du point de vue touristique qu'urbanistique.

Permettez-moi de vous souhaiter une journée d'étude enrichissante et une visite in situ demain passionnante ...

Alain MILON
Président de la CCPRO